

Le foyer d'onchocercose de Saint-Pierre.

par

B. PHILIPPON & A. ROLLAND.

Le village de Saint-Pierre (région de Tansilla, cercle de Nouna, Haute-Volta) fut créé vers 1960 par l'installation d'une petite population de cultivateurs sur des terres en friche, près d'un cours d'eau.

Cette région est située dans une zone de savane sèche où tous les cours d'eau sont temporaires. Ceux-ci ont leur origine sur le plateau qui relie le massif gréseux de Banfora-Orodara-Sikasso à celui, de même origine géologique, de Bandiagara. Il s'ensuit des lignes de gîtes à Simulium damnosum dans la partie supérieure de leur cours.

Les populations de S. damnosum n'apparaissent qu'en saison des pluies; elles sont numériquement faibles et leur dispersion à partir des gîtes est restreinte. Etant donné les variations climatiques, donc hydrologiques, considérables qui caractérisent le climat nord-soudanien, les fluctuations de ces populations d'une année sur l'autre peuvent être importantes.

Aussi restreintes soient-elles, ces populations présentent un âge moyen élevé et possèdent de ce fait un potentiel de transmission important.

Le village de Saint-Pierre étant installé à proximité immédiate des gîtes, ses habitants sont, pendant toute la période d'activité des simulies, en contact très étroit et permanent avec le vecteur. La quantité de transmission mesurée au cours de nos enquêtes s'est effectivement révélée très importante, puisque du même niveau qu'en certains foyers graves de savanes plus méridionales.

De fait l'enquête ophtalmologique a montré, outre 90 % de prévalence onchocercienne dans toutes les couches d'âge de la population (contre 0,1 % à quelques kilomètres de là), des infestations individuelles déjà sévères : 17 villageois sur 40 présentent des lésions oculaires du stade I, 13 sur 40 présentent des lésions du stade II et 1 des lésions du stade III. L'absence d'un plus grand nombre de lésions de ce dernier type ainsi que de cécités onchocerciennes se comprend aisément du fait de l'installation récente du village à l'intérieur de la zone très localisée de transmission.

Saint-Pierre constitue donc un exemple malheureux, au demeurant non isolé, de peuplement inconsideré d'une zone soumise à une forte transmission onchocercienne. Un mouvement de retour de ces populations vers leurs terres d'origine s'étant récemment amorcé, il devient nécessaire d'entreprendre d'urgence : - un traitement entomologique destiné à enrayer cette exode;

- un traitement thérapeutique destiné à améliorer l'état sanitaire des populations déjà atteintes.

Ce traitement conjoint, qui constituerait un modèle, ne devrait par ailleurs, dans ce foyer limité, présenter aucune difficulté de réalisation.

O. R. S. T. O. M.

Section Onchocercose n° 77/Oncho du 17.4 Collection de Référence

5 AOUT 1969

n°/3312 LXI

IX^{ème} CONFERENCE TECHNIQUE DE L'O.C.C.G.E.

BOBO-DIOULASSO, 21 au 25 Avril 1969

Communication présentée par des personnels

de la Mission Entomologique O.R.S.T.O.M.